



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0



16141241

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 3 - OCT. 2016

Pour le Greffier
Greffe

Dénomination : **BRIART**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE LOUIS BURTEAU 40
5032 BOTHEY

N° d'entreprise : **0440.472.743**

Objet de l'acte : renouvellement mandat

Texte : Extrait du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 26 août 2016

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 26 août 2016 de la société anonyme Briart dont le siège social est établi à Bothey, Rue Louis Burteau 40, immatriculée au registre des personnes morales de Namur 0440.472.743 et assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro 440.472.743, il résulte que :

A l'unanimité conseil d'administration approuve la réélection de Madame DUPONT Marie-Louise en tant qu'administrateur délégué et approuve la réélection de Monsieur GOLARD Henri et GOLARD Philippe en tant qu'administrateur pour une période de 6 ans

Signé DUPONT Marie-Louise
Administrateur délégué

Déposé en même temps :
- procès-verbal de l'assemblée extraordinaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature